



Intervention d'urgence en cas de plan de sauvegarde de l'emploi

 **NOTRE MISSION COMPREND**

- Intervention d'un expert sous 48h pour analyser la situation
- Accompagnement à la rédaction de l'accord de méthode
- Accompagnement à la rédaction de la résolution pour nommer l'expert-comptable
- Étude du motif économique du licenciement
- Analyse des répercussions et anticipation du futur visage de l'entreprise
- Assistance aux délégués syndicaux ou au CE / CSE dans la négociation des mesures sociales

 **VOLENTIS CONSEILS CSE & SERVICES**

Hotline juridique pour les élus du CE / CSE 24h/24 et 7j/7

Assistance téléphonique pour les salariés concernés par le plan de restructuration

Mise en place d'une cellule d'écoute psychosociale pour les salariés

Remise d'une note de synthèse communicable aux salariés

Recommandations juridiques post PSE